

N° : DE/46/3.5/13.06.2022-19

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	7
Présents	37	Absents non représentés :	3
VOTANTS			44

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle des Verdeaux à Bédarrides, le 13 juin 2022, après convocation légale reçue le 07 juin 2022, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. David BELLUCCI, M. Jean BERARD, Mme Carine BLANC TESTE, Mme Nadège BOISSIN, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, Mme Cindy CLOP, M. Laurent COMTAT, Mme Patricia COURTIER, M. Patrice DE CAMARET, Mme Aurélie DEVEZE, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Isabelle DUCRY, Mme Evelyne ESPENON, M. Cyrille GAILLARD, M. Stéphane GARCIA, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, Mme Florence GUILLAUME, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Marc MOSSÉ, M. Christophe MOURGEON, M. Michel MUS, M. Guillaume PASCAL, Mme Valérie PEYRACHE, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Thierry ROUX, M. Jean-Claude RUSCELLI, M. Joël SERAFINI, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Aurélie VERNHES, M. Gêrôme VIAU.

Etaient Absents représentés :

M. Fulgencio BERNAL (pouvoir donné à M. Gêrôme VIAU), M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ), Mme Sylviane FERRARO (pouvoir donné à M. Cyrille GAILLARD), M. Thierry LAGNEAU (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), M. Samuel MONTGERMONT (pouvoir donné à M. Stéphane MICHEL), Mme Patricia NICOLAS (pouvoir donné à M. Jean BERARD), M. Bernard RIGEADE (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA).

Étaient Absents non représentés :

Mme Sandy GEIGER, Mme Christelle PEPIN, M. Serge SOLER.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté d'Agglomération : **M. Gêrôme VIAU** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Commune de Sorgues – Mise à disposition de la voirie de lotissements privés
passés dans le domaine public communal, à la Communauté d'Agglomération Les
Sorgues du Comtat**

Madame Pascale CHUDZIKIEWICZ, Conseillère Communautaire explique à l'assemblée que La ville de Sorgues a délibéré pour mettre à disposition de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat des voiries de lotissements intégrées dans le domaine public de la Commune.

La ville de Sorgues souhaite aujourd'hui régulariser la mise à disposition des voiries passées dans le domaine public pour un certain nombre d'autres lotissements.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LES SORGUES DU COMTAT

99_DE-084-2484 00293-20220613-DE13062022_

Il s'agit des lotissements suivants :

- Le Clos Saint Vincent : mise à disposition de la voirie et des espaces communs, suite à la délibération municipale du 04/05/2022.
- Les Jardins de Max : mise à disposition de la voirie impasse Establet et des espaces communs, suite à la délibération municipale du 22/10/2020 et du 04/05/2022.
- La Pointue : mise à disposition de la voirie allée Louis Métrat, des équipements (poste de relèvement, fossé d'infiltration d'eau pluviale) et des espaces communs suite à la délibération municipale du 23/01/2020 et du 04/05/2022.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat ;

Vu les délibérations de la commune de Sorgues ;

Le Conseil Communautaire,

Madame Pascale CHUDZIKIEWICZ, Conseillère Communautaire, entendue,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la mise à disposition de la voirie de lotissements privés passés dans le domaine public communal

AUTORISE le Président ou en son absence un des Vice-Présidents à signer le procès-verbal de mise à disposition.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté D'Agglomération
Les Sorgues du Comtat**

Le Président,



PV de mise à disposition par la commune de Sorgues des voiries passées dans le domaine public

Lotissement	Adresse	Référence cadastrale	Acte notarié	Délibération municipale	ML	Surface m ²	N° IMMO	N° INVENTAIRE	VNC
Le Clos Saint Vincent	Allée du Clos Saint Vincent	BV 169 - 170		04/05/2022		1420			
Les Jardins de Max	Impasse Establet, Allée Jules Ladoumègue et chemin du Badaffier	CM 123 - 205 (anciennement 124) - 143, CM 144 et CM 135	21/04/2021	22/10/2020 et 04/05/2022		2293	1607/T	1607/T	150,00 €
La pointue	Allée Louis Métrat	CB 326 - 327 - 329	27/02/2020	23/10/2020 et 04/05/2022	207		1609/T	1609/T	1 000,00 €